

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



TRAVAUX D'INSTALLATION DE BALLONS THERMODYNAMIQUES ET DE REMPLACEMENT DE VMC

Ref. de la procédure : 22MP41

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ :

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.

Pouvoir adjudicateur : M. le Directeur Général, 10 rue Auguste Beuneux, C.S 62039, 53020 LAVAL CEDEX 9 – Tél : 02.53.54.55.56

L'ACHETEUR : Matthieu LAMBERT – Tél : 02.53.54.55.56

OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché porte sur le remplacement d'appareils individuels de production eau chaude sanitaire électrique par des chauffe-eaux thermodynamique ainsi que le remplacement de VMC type autoréglable par des équipements type HYGRO A et concerne différents groupes de logements répartis sur l'ensemble du département. La liste des sites concernés est précisée en annexe du présent CCTP.

Le présent marché fait l'objet d'une décomposition en 2 lots :

Lot n° 1 : Secteur NORD et EST

Lot n° 2 : Secteur SUD et OUEST

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots mais un même soumissionnaire ne pourra être attributaire que d'un seul lot.

Nomenclature CPV : 39715100-8 : Distributeurs électriques d'eau chaude ou chauffe-eau à accumulation et thermoplongeurs.

Les variantes à l'initiative des entreprises sont autorisées.

DURÉE DU MARCHÉ

Un ordre de service spécifique émis par le maître d'ouvrage précisera la date de commencement d'exécution.

*Les travaux devront être **terminés pour le 31/12/2022.***

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.

Prix forfaitaires.

Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVETIR LE GROUPEMENT D'OPERATEURS ECONOMIQUES ATTRIBUTAIRES DU MARCHE : *Les marchés seront attribués à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles, techniques et financières.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Celles fixées dans le règlement de la consultation.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère du coût (60 %) et de la valeur technique notée sur la base du mémoire méthodologique (40 %).*

PROCEDURE DE PASSATION :

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

Sous forme électronique, par téléchargement libre et gratuit de la publicité et du dossier complet depuis le site Internet : www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Sous forme électronique, transmission sur le site Internet : www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes, Téléphone : 02-40-99-46-00, Fax : 02-40-99-46-58.

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Greffé du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes, Téléphone : 02-40-99-46-00, Fax : 02-40-99-46-58.

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

30 mai 2022 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

27 avril 2022